

Dr Denis ERNI  
Boîte Postale 408  
1470 Estavayer-le-Lac  
Tél. : 079 688 34 30  
<http://www.swisstribune.org/>

Personnel & recommandé  
Grand Conseil du Canton de Fribourg  
Monsieur Markus Ith  
Président Du Grand Conseil  
Rue de la Poste 1  
1701 Fribourg

Estavayer-le-Lac, le 13 mai 2018

[http://www.swisstribune.org/doc/180513DE\\_MI.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/180513DE_MI.pdf)

## Elections judiciaires /plaintes pénales déposées à Berne contre des magistrats de notre Canton

Cher Président du Grand Conseil,

J'ai pris connaissance de votre message sur le site du Grand Conseil, que je reproduis ici, citation :

*« Chère et cher internaute,*

*Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue sur la page web du Grand Conseil fribourgeois. Notre site vous donne accès à des informations variées – et palpitantes, je l'espère – sur l'activité et les organes du Parlement cantonal. Je souhaite que nous puissions, par ce biais, éveiller ou renforcer votre intérêt pour les processus politiques.*

*Elus pour cinq ans, les membres du Grand Conseil – les députés – incarnent le Pouvoir législatif, autorité suprême du canton. Leurs tâches dans le domaine de la législation sont multiples et englobent la haute surveillance des activités étatiques et des institutions ainsi que des compétences en matière financière. En tant que corps électoral, les députés exercent leurs mandats au sein de commissions parlementaires non publiques et lors des séances plénières – ou sessions – du Grand Conseil. Publiques, celles-ci ont lieu huit fois par an, du mardi au vendredi.*

*Vous le voyez bien : une visite ne s'impose pas seulement sur notre site web mais également à l'intérieur de notre magnifique Hôtel cantonal. Je me réjouirais de pouvoir vous souhaiter prochainement la bienvenue à la tribune de la salle du Grand Conseil. Vous aurez ainsi l'occasion de vivre la politique « en direct ».*

*Je vous remercie de votre intérêt et me ferai un plaisir d'être à votre écoute.*

*Markus Ith*

*Président du Grand Conseil »*

Je vous remercie pour ce magnifique message d'accueil qui montre votre volonté d'être à l'écoute de tous les citoyens et de travailler dans l'intérêt de tous les citoyens.

Suite à ce message, je suis allé consulter les séances de notre Grand Conseil. J'ai vu que le 22 mai, il y a des élections judiciaires. Vu ces élections, J'aimerais vous signaler que j'ai un problème avec des hauts magistrats de notre Canton qui ne veulent plus faire respecter les Valeurs de la Constitution fédérale. Ces derniers, par tous les moyens, essaient de couvrir les actes d'une organisation criminelle.

Parmi eux, il y a le Procureur Raphaël Bourquin, le Président du Conseil de la magistrature le Dr Adrian URWYLER et plusieurs magistrats du Tribunal de la Broye. Ils font tous l'objet d'une plainte pénale suite à une faille critique du système judiciaire dont ils abusent en toute connaissance de cause. On attend autre chose de magistrats que l'on paie avec nos impôts pour défendre les Valeurs de la Constitution.

Le Parlement suisse a été saisi suite à cette faille critique du système judiciaire. J'ai déjà eu des contacts avec M. Bruno BOSCHUNG, votre prédécesseur, au sujet de cette affaire.

Le 1<sup>er</sup> mai, j'ai envoyé un courrier<sup>1</sup> au Procureur Raphaël BOURQUIN qui prend une majorité de citoyens pour des « cons », voir pièce ci-jointe.

Il serait dans n'importe quelle entreprise où j'ai fait partie du management, on l'aurait licencié sur le champ pour faute grave et atteinte aux Valeurs d'éthiques de l'entreprise.

Une partie des faits est exposée sur le lien internet suivant :

<http://www.swisstribune.org/2/f/new.html>

J'ai informé le Procureur R. Bourquin dans mon courrier du 1<sup>er</sup> mai que j'allais informer la Commission de gestion du Grand Conseil de la situation. Le décès d'un proche ne m'a pas permis de le faire immédiatement.

Vous sachant à l'écoute des citoyens, je le fais par la présente en vous demandant de communiquer ce courrier à la Commission de gestion.

Je me tiens à disposition des députés qui souhaiteraient vérifier les questions de fonds qui montrent la violation crasse des droits fondamentaux par plusieurs de nos magistrats avec des méthodes qui font frémir.

Je vous remercie de votre écoute et vous prie d'agréer, Monsieur le Président du Grand Conseil, mes salutations cordiales.

  
Dr Denis ERNI

Document numérique avec annexes : [http://www.swisstribune.org/doc/180513DE\\_ML.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/180513DE_ML.pdf)

Annexe : ment

---

<sup>1</sup> [http://www.swisstribune.org/doc/180501DE\\_RB.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/180501DE_RB.pdf)